



# ***Passerelle d'avenir***

## **Le projet associatif de l'A.G.I.**

**2024 - 2029**

***Accueillir, accompagner, innover...***



## Table des matières

Préambule .....	4
1. Histoire .....	6
2. Organisation de la gouvernance et fonctionnement .....	8
3. Valeurs associatives.....	10
4. Les orientations stratégiques .....	11
5. Evaluation du projet associatif .....	14
6. Conclusion .....	14
7. Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>





## Préambule



### *Présentation de l'A.G.I.*

L'A.G.I. (Association de Gestion et d'Innovation) est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, dont l'objet principal est l'élaboration et la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins de l'enfance, de l'adolescence et des familles, que ce soit en matière de prévention, de protection ou d'action éducative (Art. 2 des statuts). L'Association se positionne comme un interlocuteur représentatif des intérêts de l'Enfance auprès des Pouvoirs Publics et des organismes concernés par ses activités.

### *Le projet associatif de l'A.G.I.*

Le projet associatif constitue un cadre de référence pour ses membres et pour tous les acteurs de l'Association, qu'il s'agisse des enfants et jeunes accueillis, des familles, des bénévoles ou des salariés. Il sert également d'outil de communication avec les Pouvoirs publics et l'ensemble de nos partenaires.

En 2024, le Conseil d'Administration a décidé d'actualiser le projet de l'A.G.I. afin de redéfinir ses valeurs et ses axes stratégiques pour les cinq prochaines années (2024-2029), dans un

contexte d'évolution des besoins des personnes accueillies et de leurs proches, des politiques publiques, face à des enjeux importants.

Ce projet associatif est le fruit d'un travail commun entre les Administrateurs et la direction de la MECS « Les Cèdres Bleus », en concertation avec l'ensemble des salariés ainsi qu'avec les enfants et jeunes du Conseil de la Vie Sociale. La participation de la conseillère technique de la MECS a également contribué à structurer cette démarche.

Ce projet associatif définit l'identité de l'A.G.I., ancrée dans le Passé, le Présent et l'Avenir. Il s'appuie sur la déclinaison de valeurs communes et s'inscrit dans une réflexion éthique.

À travers ce projet associatif, qui :

- Rappelle les éléments historiques importants,
- Présente l'organisation de la gouvernance associative,
- Met l'accent sur nos valeurs et leur mise en pratique,
- Précise les axes stratégiques,



Les membres du Conseil d'administration tiennent également à souligner certaines spécificités portées par l'A.G.I. et la MECS des Cèdres Bleus, qui sous-tendent leurs actions :

- L'axe parentalité et fratrie, illustré au sein de la MECS par la maison de la parentalité et l'accueil spécifique de fratries, validés par le conseil départemental,

- La volonté de préserver la qualité de l'environnement des lieux d'accueil, de travail, et plus largement l'environnement dans lequel chacun évolue (RSO<sup>1</sup>),
- Le souhait de maintenir une taille humaine et une proximité avec les professionnels, les enfants et les jeunes accueillis,
- La volonté de s'adapter à l'évolution des besoins, notamment en termes de santé,
- Son appétence pour l'innovation dans le contexte actuel de changement.

Porté par une vision de l'avenir qui se veut optimiste, ce projet associatif s'inscrit dans une dynamique de progrès continu, au service des enfants, des jeunes, de leurs familles, et des professionnels, avec la conviction que chaque action, aussi petite soit-elle, contribue à bâtir un avenir meilleur pour tous, car les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

## 1. Histoire



---

<sup>1</sup> Responsabilité Sociétale des Organisations

L'AGI trouve son origine dans l'œuvre fondatrice d'une Religieuse, **Soeur Marie-Jeanne Veillet-Lavallée**, qui, de 1836 à 1889, consacra sa vie aux enfants démunis avec ténacité et ingéniosité.

**En 1886, la Congrégation des Sœurs de « l'Immaculée » s'installe à Ste Marie-sur-mer**, fondant une pension de famille. Au fil des années, elle développe divers établissements de repos, de convalescence et d'hébergement pour personnes âgées mais aussi **des structures pour enfants et adolescents mineurs. L'une des caractéristiques de la Congrégation est de toujours imaginer des solutions nouvelles aux besoins nouveaux, d'aller là où les besoins émergent.**

**En 1960, à l'initiative de la Congrégation, une association familiale d'éducation populaire et de gestion** de « L'Immaculée Conception » est créée, reprenant alors la gestion des établissements en intégrant les valeurs de respect, dignité et soutien à l'enfant et à sa famille.

En 1968, compte tenu du contexte législatif et financier, des restructurations s'imposent et les Religieuses sont amenées à fermer des établissements et à transférer la dernière maison d'enfants existante à Sainte-Marie-sur-mer. Celle-ci prendra le nom de « L'Immaculée », accueillant **des enfants et adolescents, de 3 à 17 ans, garçons et filles, avec des habilitations renouvelées régulièrement, incluant une habilitation Justice en 1988.**

En 1979, les Sœurs de « L'Immaculée » quittent définitivement le site de Ste Marie, laissant place à une direction laïque. L'Association change son titre et devient Association de gestion « L'Immaculée ». Plusieurs changements auront lieu là encore, dans l'habilitation, en termes d'effectif, d'âge et de mixité.

En 1989, la maison d'enfants change de nom et devient « Les Cèdres Bleus ».

**En 2020**, la maison d'enfants déménage son site principal et **intègre des locaux neufs**, à Pornic.

**En 2021, l'AGI « les Cèdres Bleus » devient l'Association de gestion et d'Innovation**, poursuivant la création de dispositifs variés, dans l'intérêt du jeune.



*Cf. livre de Maryse Robert*

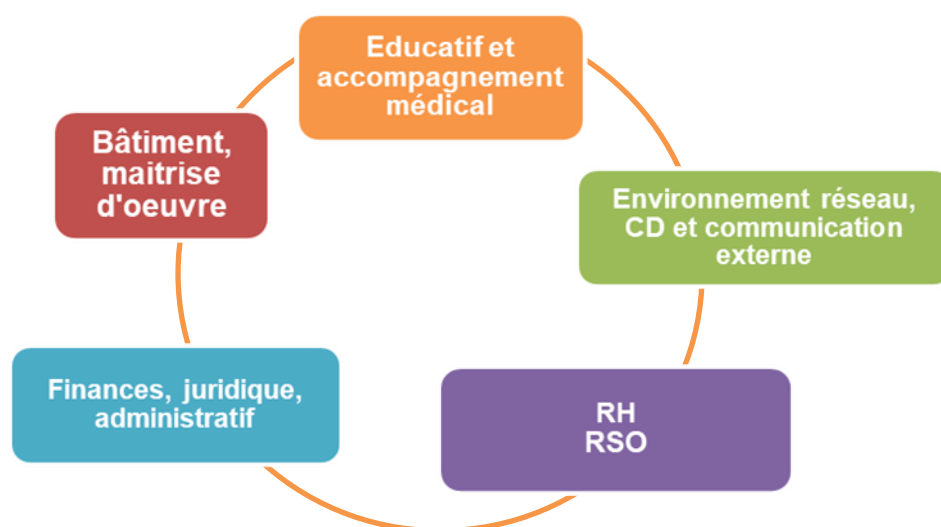
## 2. Organisation de la gouvernance et fonctionnement



La gouvernance associative, en étroite collaboration avec la direction, est structurée en pôles, de façon à répartir les missions, favoriser la coopération, la participation et le travail collectif.

Le Conseil d'administration est composé : d'un.e Président.e, de vice-présidents.tes, d'un.e secrétaire, d'un.e Trésorier Trésorière

Les différents administrateurs<sup>2</sup> se répartissent en fonction de leurs compétences et/ou de leurs centres d'intérêts, dans les cinq pôles suivants :



<sup>2</sup> Présentation des membres en annexe



Pôle bâtiment, maîtrise d'œuvre	Pôle environnement réseau, CD et communication externe (presse, forum des associations...)	Pôle éducatif et accompagnement médical	Pôle finances, juridique, administratif	Pôle RH (recrutement, réunions, attractivité...) RSO
Suivi des dossiers du pôle et information Suivi et Assistance bâtiment Commission de sécurité Suivi des dossiers Suivi des travaux	Suivi des dossiers du pôle et information, CD Communication, Mairie, Culture (Martine) Territoire Site internet (Béatrice)	Suivi des dossiers du pôle et information Cellule covid Projet soins ARS, médicalisation Patrick Hénaff CVS Expression et participation des familles (	Suivi des dossiers du pôle et information Expert-comptable Commissaire aux comptes Avocats Garant des statuts Participe à la préparation de l'AG Négociation Administratif	Suivi des dossiers du pôle et information Recrutement cadres Licenciements Informations Climat social Reporting à suivre

Par ailleurs, l'animation est structurée autour :

- Des Assemblées Générales (au minimum une par an)
- Des Conseils d'Administration (CA) : un CA tous les 2 mois minimum (avec visioconférence si nécessaire)
- Des réunions de travail régulières sur des thématiques spécifiques
- La participation des membres du CA aux réunions générales du personnel
- Un WhatsApp pour plus de réactivité et de fluidité des échanges
- Des temps de convivialité

### Adhésion :

Toute personne intéressée à la mission, adhère au projet associatif par l'intermédiaire d'une cotisation annuelle ou d'un bénévolat.

### 3. Valeurs associatives



Les valeurs associatives de l'A.G.I. sont basées sur la notion du « prendre soin », qui constitue le fondement de son approche envers les enfants, les adolescents, les jeunes, les familles, les professionnels, ainsi que tous ceux qui participent à ce projet.

Le prendre soin, essence de nos actions, se décline en quatre dimensions :

#### *Prendre soin c'est Accueillir*

En privilégiant la qualité de la rencontre et de l'Attention bienveillante portée à « l'Autre ».

#### *Prendre soin c'est Respecter*

En prenant en compte chaque personne dans sa singularité (réf : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant...)

#### *Prendre soin c'est Sécuriser*

En veillant au bien-être psychique et physique des enfants et des jeunes que nous accueillons, ainsi qu'en préservant les liens familiaux, lorsque c'est possible, et en soutenant les professionnels et bénévoles dans leurs missions.

#### *Prendre soin c'est Coopérer*

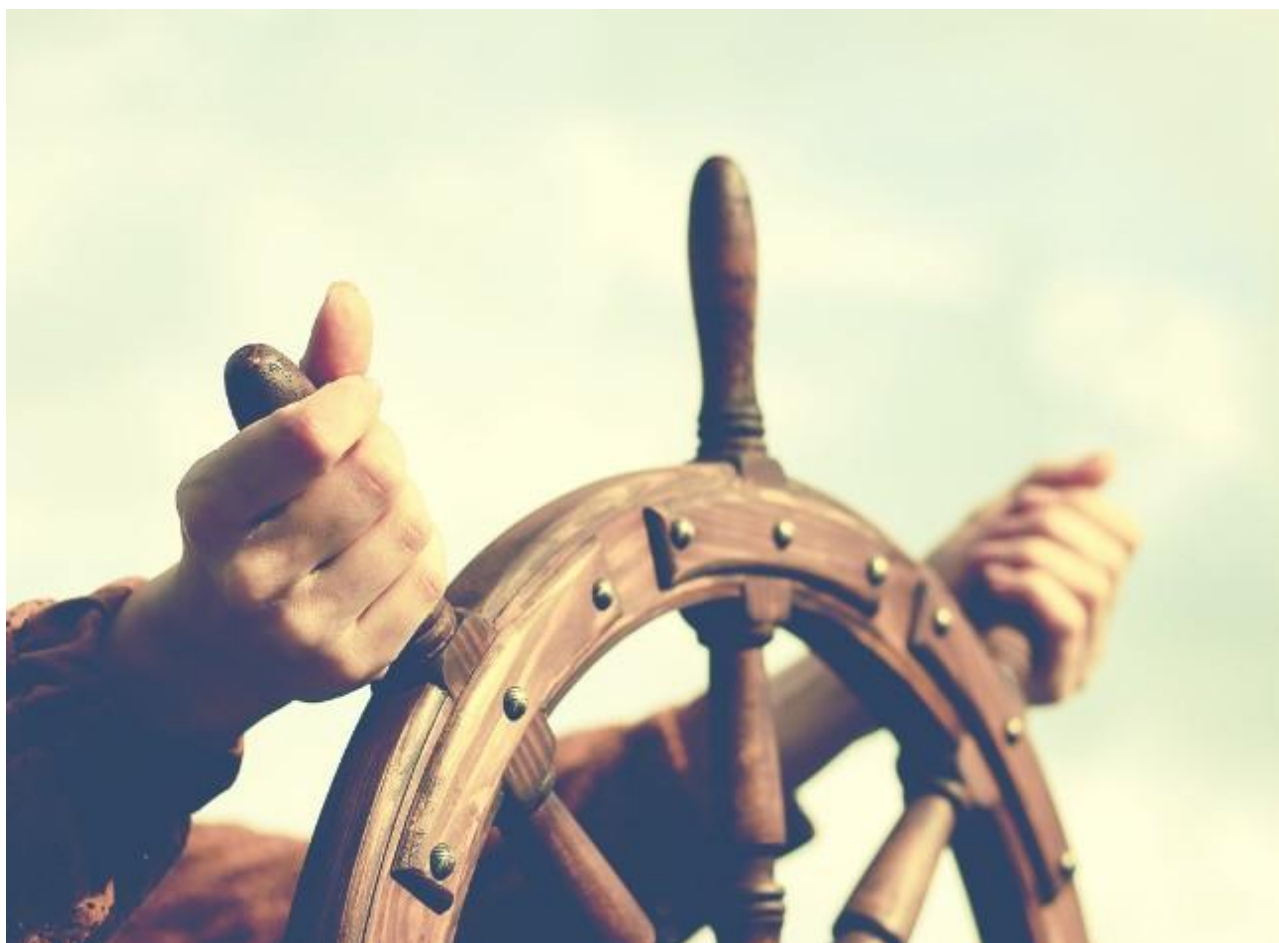
En impliquant tous les acteurs concernés dans la réflexion, la mise en œuvre, et l'évaluation de nos projets, tout en favorisant une cohésion collective.

S'il est important d'afficher nos valeurs tant Humaines, Ethiques, que Morales, car elles donnent le sens de notre engagement en tant que « boussole » de l'AGI, nous affirmons la nécessité de les traduire par des actions précises au quotidien.

C'est pourquoi nous présentons ci-après, les orientations stratégiques dont les axes structurent les actions à mettre en œuvre dans notre pilotage.

(Tableau d'actions et de suivi en annexe).

## 4. Les orientations stratégiques



L'A.G.I., interlocuteur représentatif des intérêts de l'Enfance auprès des Pouvoirs Publics et des organismes concernés par les activités de l'Association, se veut être force de propositions novatrices auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux.

Les membres du Conseil d'Administration positionnent l'AGI comme une association responsable, véritable acteur des politiques locales, ne se situant pas comme simple « prestataire de service ». Ils souhaitent maintenir une relation durable, transparente, authentique et constructive avec les autorités de tarification (CD, ARS) et les acteurs de la protection de l'enfance, de façon à veiller et répondre ensemble aux besoins de la société en Protection de l'Enfance, via le département et le terrain.

Le projet associatif se structure autour de trois grandes orientations stratégiques, qui visent à renforcer l'impact et la pérennité de l'organisation tout en répondant aux besoins actuels et futurs des bénéficiaires, salariés et partenaires, avec un ancrage fort sur le territoire et une ouverture sur l'innovation.

## **ORIENTATION STRATEGIQUE 1** **« Adaptation des réponses aux besoins des enfants et des jeunes »**

### **AXE 1 : développer le projet santé et son financement**

- Alerter les pouvoirs publics dont l'ARS sur les besoins
- Être force de proposition dans l'adaptation du projet de soins
- Trouver de nouveaux financements

### **AXE 2 : anticiper et s'adapter à l'évolution des besoins futurs et des contraintes en étant force de proposition**

- Mener une réflexion sur la MECS de demain et ses différents services
- Répondre aux besoins multiples et diversifier les modalités d'accompagnement
- Accompagner le jeune dans « le devenir adulte », « le devenir citoyen » :

## **ORIENTATION STRATEGIQUE 2 :** **« Cohésion et engagement associatif pour une croissance durable »**

### **AXE 3 : être garant de la participation et de l'expression**

- Des enfants, des jeunes
- Des familles
- Des salariés

### **AXE 4 : développer les partenariats**

- Avec le médico-social, les entreprises, d'autres associations
- Avec d'autres structures départementales, du même secteur ou d'autres secteurs médico-sociaux (personnes âgées...)

### **AXE 5 : promouvoir la Dynamique RSO<sup>3</sup>**

- Inscrire notre démarche RSO par une réflexion dans chaque projet
- Poursuivre les démarches engagées respectueuses de l'environnement. Exemple : Voitures électriques (moitié du Parc), circuit court : Achat proximité (nourriture...), actions sur les économies d'Energie (panneaux solaires et/ou photovoltaïque ? formation des jeunes et des maîtresses de maison)

---

<sup>3</sup> Responsabilité Sociétale des Organisations

- Mener une réflexion continue sur les actions durables possibles à mettre en œuvre (Réflexion sur l'achat de vêtements de seconde main)

#### **AXE 6 : renforcer la visibilité et l'attractivité de l'A.G.I.**

- Communication interne : tenir informés les professionnels (ex : flash info semestriel du CA, rencontres thématiques entre administrateurs - professionnels, participation aux réunions institutionnelles, visites...),
- Communication externe : inscription dans les réseaux, prendre part à la réflexion sur les politiques publiques notamment en s'inscrivant dans les réseaux,
- Recrutement de nouveaux adhérents et administrateurs,
- Organisation d'évènements culturels.

#### **AXE 7 : Finances**

- Être vigilant sur l'équilibre budgétaire
- Trouver de nouvelles sources de financement
- Concertation / négociation avec CD
- Développer des liens avec l'ARS

### **ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : « Politique RH : garantir compétences, QVT et valeurs »**

#### **AXE 8 : Rester vigilants à**

- La formation continue du personnel (bilan des formations) et qualification du personnel (la qualification de chaque professionnel présent)
- La qualité de vie et conditions de travail (bilan sur ce qui est fait)
- Veiller à la continuité managériale et au respect des valeurs

En conclusion, ces orientations stratégiques témoignent d'une approche globale et intégrée, où adaptation, innovation, coopération et pérennité sont au cœur des actions à entreprendre afin de répondre efficacement aux défis de demain.

*Plan d'actions en annexe*

## 5. Evaluation du projet associatif



L'évaluation du projet associatif est primordiale afin de s'assurer de son effectivité. Un suivi régulier du plan d'action sera assuré par chaque pôle concerné, garantissant ainsi, une mise en œuvre cohérente des actions et permettant d'ajuster les initiatives en fonction des résultats obtenus et des besoins émergents.

## 6. Conclusion

Ce projet associatif reflète l'engagement profond de l'A.G.I. aux côtés des professionnels, à anticiper et à répondre aux besoins des enfants, des jeunes, et des familles dans un contexte en constante évolution.

Ancré dans une histoire riche et porté par des valeurs essentielles, il incarne notre volonté d'innover, de coopérer, et de prendre soin de chacun.

À travers ses orientations stratégiques, l'A.G.I. se positionne comme un acteur dynamique et responsable, prêt à relever les défis de demain pour construire un avenir plus solidaire et inclusif.



## Association de Gestion et d'Innovation Trombinoscope

Le 4 septembre 2024

